



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 26 août 2009

Sauvegarder l'environnement c'est protéger la création

Chers frères et sœurs!

Nous nous approchons désormais de la fin du mois d'août, qui pour de nombreuses personnes, signifie la fin des vacances d'été. Alors que l'on retourne aux activités quotidiennes, comment ne pas rendre grâce à Dieu pour le don précieux de la création, dont il est possible de jouir, et pas seulement pendant la période des vacances! Les différents phénomènes de dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles, que la presse rapporte malheureusement souvent, nous rappellent l'urgence du respect dû à la nature, en retrouvant et en valorisant, dans la vie de chaque jour, un rapport correct avec l'environnement. Une nouvelle sensibilité envers ces thèmes, qui suscitent à juste titre la préoccupation des autorités et de l'opinion publique, se développe actuellement, se manifestant à travers la multiplication des rencontres également au niveau international.

La terre est un don précieux du Créateur, qui en a établi l'organisation intrinsèque, nous donnant ainsi les orientations auxquelles nous conformer en tant qu'administrateurs de sa création. C'est précisément à partir de cette conscience que l'Eglise considère les questions liées au thème de l'environnement et à sa sauvegarde comme intimement liées au thème du développement humain intégral. J'ai fait référence à plusieurs reprises à ces questions dans ma dernière encyclique *Caritas in veritate*, en rappelant "l'urgente nécessité morale d'une solidarité renouvelée" (n. 49), non seulement dans les rapports entre les pays, mais également entre les hommes, car

l'environnement naturel est donné par Dieu à tous, et son usage comporte notre responsabilité personnelle à l'égard de toute l'humanité, en particulier les pauvres et les générations futures (cf. *ibid.*, n. 48). Consciente de la responsabilité commune envers la création (cf. *ibid.*, n. 51), l'Eglise n'est pas seulement engagée à promouvoir la défense de la terre, de l'eau et de l'air, données par le Créateur à tous, mais elle se prodigue surtout pour protéger l'homme contre la destruction de lui-même. En effet, "quand "l'écologie humaine" est respectée dans la société, l'écologie proprement dite en tire aussi avantage" (*ibid.*). N'est-il pas vrai que l'usage inconsidéré de la création commence lorsque Dieu est marginalisé ou lorsque l'on en nie l'existence même? Si la relation de la créature humaine avec le Créateur disparaît, la matière est réduite à la possession égoïste, l'homme en devient l'"ultime instance" et le but de l'existence se réduit à une course effrénée à posséder le plus possible.

La création, matière structurée de manière intelligente par Dieu, est donc confiée à la responsabilité de l'homme, qui est en mesure de l'interpréter et de la remodeler activement, sans s'en considérer le maître absolu. L'homme est plutôt appelé à exercer un gouvernement responsable pour la conserver, la mettre à profit et la cultiver, en trouvant les ressources nécessaires pour une existence digne pour tous. Avec l'aide de la nature elle-même et avec l'engagement de son travail et de sa créativité, l'humanité est vraiment en mesure de remplir le grave devoir de remettre aux nouvelles générations une terre qu'elles aussi, à leur tour, elles pourront habiter dignement et cultiver encore (cf. *Caritas in veritate*, n. 50). Pour que cela se réalise, le développement "de l'alliance entre l'être humain et l'environnement, qui doit être le miroir de l'amour créateur de Dieu" est indispensable (*Message pour la Journée mondiale de la paix 2008*, 7; cf. n. 50 du 11 décembre 2007), en reconnaissant que nous provenons tous de Dieu et que nous sommes tous en marche vers lui. Comme il est alors important que la communauté internationale et chaque gouvernement sachent donner les justes indications à leurs citoyens pour s'opposer de manière efficace aux modalités d'utilisation de l'environnement qui lui sont nuisibles! Les coûts économiques et sociaux, dérivant de l'utilisation des ressources environnementales communes, reconnus de manière transparente, doivent être assumés par ceux qui en bénéficient, et non par d'autres populations ou par les générations futures. La protection de l'environnement, la sauvegarde des ressources et du climat exigent que les responsables internationaux agissent conjointement dans le respect de la loi et de la solidarité, en particulier à l'égard des régions les plus défavorisées de la terre (cf. *Caritas in veritate*, n. 50). Ensemble, nous pouvons construire un développement humain intégral au bénéfice des peuples, présents et à venir, un développement inspiré par les valeurs de la charité dans la vérité. Pour que cela se produise, il est indispensable de transformer le modèle de développement mondial actuel en une prise de responsabilité plus grande et partagée à l'égard de la création: non seulement les situations d'urgence liées à l'environnement le demandent, mais également le scandale de la faim et de la misère.

Je suis heureux de vous accueillir ce matin, chers amis francophones. Je salue particulièrement

les pèlerins venus du Burkina Faso, de Belgique et de France. A la fin de cette période de vacances d'été, je vous invite à rendre grâce à Dieu pour le don inestimable qu'il nous fait de la création. La protection de l'environnement, la sauvegarde des ressources de la terre et du climat sont confiées à notre responsabilité. Pour y répondre, puissions-nous construire ensemble un développement humain intégral, inspiré des valeurs de charité et de vérité, au bénéfice des peuples d'aujourd'hui et de demain! Que Dieu vous bénisse!

Appel du Pape en vue du sommet des Nations unies

Je souhaite apporter mon soutien aux responsables des gouvernements et des agences internationales qui se réuniront bientôt au sein des Nations unies pour discuter de la question urgente du changement climatique.

La Terre est en effet un don précieux du Créateur qui, en établissant son ordre intrinsèque, nous a donné des orientations pour nous aider à administrer sa création. Précisément dans ce contexte, l'Eglise considère que les questions concernant l'environnement et sa protection sont étroitement liées au développement humain intégral. Dans ma récente encyclique, *Caritas in veritate*, j'ai évoqué de telles questions en rappelant "l'urgente nécessité morale d'une solidarité renouvelée" (n. 49), non seulement entre les pays, mais également entre les personnes, car Dieu a donné l'environnement naturel à chacun, c'est pourquoi l'usage que nous en faisons comporte une responsabilité personnelle envers l'humanité en général, en particulier envers les pauvres et les générations futures (n. 48).

Il est donc important que la Communauté internationale et chaque gouvernement envoient des messages adaptés à leurs citoyens et réussissent à lutter contre les façons nuisibles d'exploiter l'environnement! Les coûts économiques et sociaux entraînés par l'utilisation des ressources communes doivent être reconnus de façon transparente et assumés par ceux qui les occasionnent, et non par les générations futures. La protection de l'environnement, et la sauvegarde des ressources et du climat, oblige tous les responsables à agir de façon concertée, en respectant le droit et en promouvant la solidarité avec les régions les plus faibles du monde (cf. n. 50). Ensemble, nous pouvons édifier un développement humain intégral au bénéfice de tous les peuples, présents et à venir, un développement inspiré par les valeurs de la charité dans la vérité. Dans ce but, il est essentiel que le modèle actuel de développement mondial soit transformé à travers une acceptation plus large et commune des responsabilités à l'égard de la création: c'est ce qu'exigent non seulement les questions liées à l'environnement, mais également le scandale de la faim et de la pauvreté humaine.

Avec ces sentiments, je désire encourager tous les participants au sommet des Nations unies à entreprendre leurs débats de façon constructive et avec un courage généreux. En effet, nous sommes tous appelés à exercer de façon responsable l'administration de la création, à utiliser les

ressources de façon à ce que chaque personne et communauté puisse vivre avec dignité et à développer "l'alliance entre l'être humain et l'environnement, qui doit être le miroir de l'amour créateur de Dieu" (*Message pour la Journée mondiale de la paix 2008*, n. 7, cf. *orlf* n. 50 du 11 décembre 2007)! Merci.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana